



**RAPPORT ANNUEL 2019-2020**

**rédaction**

**François Bérard, M. sc. Crim.  
Directeur général  
Maisons de transition de Montréal inc.**

**MONTRÉAL  
31 DÉCEMBRE 2020**

## EN GUISE D'INSPIRATION

**« Penser globalement, agir localement ».**  
**(René Dubos)**

**« Liberté, égalité, fraternité. »**  
**(Devise de la France)**

**« Pour des citoyens debout, heureux,  
solidaires et entreprenants: la  
vérité comme fondement, la justice  
comme règle, l'amour comme  
moteur, la liberté comme climat. »**  
**(Jacques Grand'Maison)**

**« Si tu veux nourrir un homme pour  
un jour, donne-lui un poisson.  
Si tu veux le nourrir pour toujours,  
montre-lui à pêcher. »**  
**(Proverbe chinois)**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE LA PRÉSIDENCE</b>	<b>5</b>
<b>MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>6</b>
<b>-I- À PROPOS DE NOTRE ORGANISME</b>	<b>7</b>
<b>A) Identité</b>	<b>7</b>
<b>B) Vision</b>	<b>7</b>
<b>C) Mission</b>	<b>7</b>
<b>D) Aspiration</b>	<b>7</b>
<b>-II- OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2019-2024</b>	<b>7</b>
<b>A) Objectif stratégique 1 : S'assurer qu'on utilise au maximum nos services cliniques</b>	<b>7</b>
<b>B) Objectif stratégique 2 : Préparer la succession de la direction générale actuelle</b>	<b>8</b>
<b>-III-ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020</b>	<b>8</b>
<b>A) Au service des personnes contrevenantes</b>	<b>8</b>
<b>1- Objectifs stratégiques spécifiques</b>	<b>8</b>
<b>2- Activités cliniques</b>	<b>8</b>
<b>a) En général</b>	<b>8</b>
<b>b) Agence sociale Saint-Laurent</b>	<b>10</b>
<b>c) Maison Saint-Laurent</b>	<b>12</b>
<b>d Travaux communautaires/compensatoires</b>	<b>15</b>
<b>e) Action volontaire Saint-Laurent</b>	<b>16</b>
<b>f) Autres activités de nature clinique</b>	<b>16</b>
<b>B) Au service de la société</b>	<b>17</b>
<b>1- Objectif stratégique spécifique</b>	<b>17</b>

2- Intervention sociopolitique	17
C) Au service des membres de notre communauté	18
1- Objectif stratégique spécifique	18
2- Intervention communautaire	18
D) Au service des intervenants	20
1- Objectif stratégique spécifique	20
2- Formations	20
E) Au service de notre organisation	20
1- Objectifs stratégiques spécifiques	20
2- Services	20
a) Soutien administratif	20
b) Soutien au bénévolat	22
CONCLUSION	23
ANNEXES : L'ÉQUIPE	24
LISTE DES SIGLES	25
STRUCTURE DES PROGRAMMES	26
ORGANIGRAMME	27
Tableau1 : Profil des usagers de l'Agence ayant amorcé leur suivi au cours de l'année 2019-2020	11
Figure 1 : Agence sociale Saint-Laurent (Motifs des départs en 2019-2020)	12
Tableau 2 : Profil des résidents de la Maison ayant amorcé leur séjour au cours de l'année 2019-2020	14
Figure 2 : Maison Saint-Laurent (Motifs des départs en 2019-2020)	15

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Montréal, 31 décembre 2020

Aux membres de Maisons de transition de Montréal inc.

Mesdames, messieurs,

Le présent rapport annuel de la Corporation rend compte des activités réalisées du 1 octobre 2019 au 30 septembre 2020. Durant cette année, la Maison Saint-Laurent a hébergé un total de 110 personnes alors que l'Agence sociale Saint-Laurent en a desservi 286 ; cela représente une baisse de clientèle de 22,5% et 16%, attribuable au contexte pandémique et aux aménagements subséquents (réduction du nombre de places à la Maison Saint-Laurent).

Comme pour l'ensemble de la société, le personnel et les usagers des services de la Corporation ont dû s'adapter au contexte de la pandémie liée à la COVID-19, de même que le Conseil d'administration (c.a). Ce contexte a créé une pression pour les uns et les autres afin de s'assurer que tous soient protégés d'une possible contamination sans trop affecter les programmes et services de la Corporation. À ce jour, aucun cas ne s'est déclaré et ce, malgré le fait que la Maison Saint-Laurent est située dans un des quartiers les plus touchés de la région de Montréal. Cela a pu se réaliser grâce à une équipe forte et solidaire, qui a su garder le cap, faire preuve de créativité, exercer des adaptations rapides et motiver les usagers à cheminer solidairement dans ce contexte. Notre reconnaissance envers le personnel et la direction est entière de même que pour les usagers qui ont agi de manière responsable. Nous sommes aussi reconnaissants envers les institutions qui réfèrent les usagers de nos services et qui sont les bailleurs de fonds de la Corporation pour leur confiance et leur soutien.

L'évènement annuel organisé par la Corporation, qui permet une levée de fonds pour améliorer la qualité de vie des résidents de la Maison Saint-Laurent, n'a évidemment pas pu être réalisé. Toutefois, les partenaires de la communauté de Montréal-Nord et les individus sensibles à la mission de la Corporation ont répondu à l'invitation de maintenir une contribution monétaire en soutien à la Corporation. Nous les remercions très sincèrement pour leur participation. Ici encore, le c.a. reconnaît la force de mobilisation que la direction a su développer au sein de sa communauté.

Lors de l'exercice de planification stratégique réalisé au printemps 2019, un atelier a porté sur la mise à jour des valeurs guidant la Corporation. À partir de ces échanges, le c.a. et la direction ont rédigé une proposition soumise au personnel et dont l'adoption est prévue pour le début de l'année 2020-2021. Enfin, le c.a. a amorcé sa stratégie de recrutement afin d'assurer la relève à la fonction de direction générale puisque le directeur actuel a annoncé sa retraite à l'automne 2021.

En mon nom et au nom des membres du conseil d'administration, je tiens une fois de plus à remercier l'équipe de direction et le personnel de la corporation et à les féliciter pour leur professionnalisme. Merci aussi aux institutions et aux personnes qui témoignent leur appui à notre corporation.



France Filiatrault,  
Présidente du Conseil d'administration  
Maisons de transition de Montréal inc.

## MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Montréal, 31 décembre 2020

Mme France Filiatrault  
Présidente du Conseil  
Maisons de transition de Montréal inc.

Madame,

J'ai le plaisir de vous remettre le rapport annuel 2019-2020 de Maisons de transition de Montréal inc. pour qu'il soit soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des membres de notre corporation.

À sa lecture, vous pourrez constater que cette année a été bien remplie, mais qu'elle a été grandement affectée par la pandémie de Covid-19. Dans un contexte de travail particulièrement exigeant, nous avons donc amorcé la réalisation de nos différents objectifs stratégiques (2019-2024). Celle-ci s'est cependant déroulée à un rythme beaucoup plus lent que prévu, les questions de santé devenant prioritaires pour toutes les organisations. Tout cela n'a toutefois pas empêché ceux qui bénéficient de nos différents services de continuer à manifester un haut degré de satisfaction à leur égard. Vu les circonstances, il s'agit là d'une grande source de satisfaction pour nous.

Par ailleurs, il importe de souligner que tout ce travail n'aurait pu être accompli sans les efforts d'une équipe de travail extraordinaire. C'est pourquoi nous voulons remercier sincèrement les membres du personnel bénévole et rémunéré de notre organisme pour leur indéniable engagement.

Nous tenons enfin à témoigner de notre grande reconnaissance envers les membres du Conseil d'administration de notre corporation. Leur appui moral et leur sagesse nous sont des plus précieux. Grâce à eux, notre organisme continue à cheminer dans la bonne direction, utilisant à bon escient les différentes opportunités qui jalonnent son parcours.

Cordialement.

François Bérard, M. sc. Crim.  
Directeur général  
Maisons de transition de Montréal inc.

## **-I- À PROPOS DE NOTRE ORGANISME**

### **A) Identité**

Maisons de transition de Montréal inc. est un organisme communautaire. Créé en 1965, cette organisation à but non lucratif est le fruit de l'initiative de membres de la communauté régionale du Montréal métro. L'organisme est administré par un Conseil d'administration composé de citoyens qui se préoccupent des impacts de la délinquance sur la qualité de vie de leur communauté et sur celle de la société québécoise en général. Il opère dans le respect de la dignité et de la liberté de la personne, avec un souci de justice, de paix et de sécurité. Maisons de transition de Montréal inc. comprend notamment l'**Agence sociale Saint-Laurent** et la **Maison Saint-Laurent**.

Notre organisme est une ressource alternative progressiste qui aborde le phénomène de la délinquance dans sa globalité, selon une approche humaniste. Ses activités sont à la fois préventives et curatives. Il fait appel à une vision globale des situations et à des actions de nature tant éducative que rééducative. Il est proche de ses clients, engagé et bien intégré dans sa communauté. Il a un mode de fonctionnement original et il compte sur un personnel et des ressources de qualité.

### **B) Vision**

Notre organisme est animé par la **vision** d'une société québécoise reconnue pour son engagement à soutenir des environnements pacifiques et sécuritaires et pour son caractère inclusif et solidaire vis-à-vis des personnes ayant eu des démêlés avec la justice, leur offrant des opportunités de s'intégrer et de s'épanouir en tant que citoyens libres et responsables.

### **C) Mission**

Dans une perspective de développement social, Maisons de transition de Montréal contribue par ses services d'hébergement, d'accompagnement et d'encadrement à la **réintégration sociale et communautaire** et à la **réhabilitation** de personnes contrevenantes adultes et de personnes incarcérées pour d'autres raisons. En s'appuyant sur une approche humaniste et progressiste, notre corporation concourt par ses services éducatifs, par ses activités d'animation et d'organisation communautaire ainsi que par son action sociopolitique à la **prévention** de la délinquance et à la réalisation d'un environnement pacifique et sécuritaire.

### **D) Aspiration**

Notre organisme est reconnu pour l'**excellence** de ses contributions. Il souhaite poursuivre dans cette voie et constituer un **pôle de référence** dans son domaine d'action.

## **-III- OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2019-2024**

### **A) Objectif stratégique 1 : S'assurer qu'on utilise au maximum nos services cliniques**

Notre expertise en matière de réhabilitation et de réintégration sociocommunautaire des personnes contrevenantes est reconnue depuis longtemps. Toutefois, nos services cliniques ne sont pas pleinement utilisés. Pour réaliser cette orientation stratégique, nous verrons à ajuster les fondements de notre organisation, à faire la promotion des solutions de rechange à l'incarcération, à consolider nos services actuels, à renforcer

notre expertise clinique, à développer de nouveaux services, faire un marketing intensif de nos services (actuels et à venir) et à mettre en œuvre des investissements conséquents en temps et en argent.

## **B) Objectif stratégique 2 : Préparer la succession de la direction générale actuelle**

La direction générale actuelle de notre organisme a indiqué son intention de prendre sa retraite le 30 septembre 2021. Annoncé depuis un certain temps, ce départ implique que notre organisme prenne les moyens nécessaires pour s'assurer de la transition la plus harmonieuse possible vers une nouvelle direction générale. Pour réaliser cette orientation stratégique, nous verrons à moduler notre action dans les communautés de Montréal et de Montréal-Nord, à offrir un soutien de base aux activités de formation que nous offrons, à veiller à la sélection puis à l'intégration d'une nouvelle direction générale et à favoriser le rapprochement du Conseil d'administration avec le personnel et les usagers de la corporation.

## **-II- ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019-2020**

### **A) Au service des personnes contrevenantes**

#### **1- Objectifs stratégiques spécifiques**

Comme nous l'avons indiqué plus haut, notre expertise en matière de réhabilitation et de réintégration sociocommunautaire des personnes contrevenantes est reconnue depuis longtemps. Toutefois, nos services cliniques ne sont pas pleinement utilisés. Pour nous assurer qu'on utilise au maximum ceux-ci, nous devons consolider nos services actuels, renforcer notre expertise clinique, développer de nouveaux services, faire un marketing intensif de nos services actuels et à venir et procéder à des investissements conséquents en temps et en argent.

#### **2- Activités cliniques**

##### **a) En général**

Tout au cours de l'année 2019-2020, nous avons cherché à **consolider nos services actuels**. Ainsi, nous avons continué à *tabler sur nos bases cliniques usuelles* : Théorie du choix, Outil RESO, Approche motivationnelle, Intervention différentielle, Thérapie de la réalité, Réduction des méfaits et Justice réparatrice. Il en va de même de notre atelier sur la réconciliation bien nous ayons dû le suspendre temporairement à compter de mars 2020 à cause de la Covid-19. Nos coordonnatrices cliniques se sont assurées que les équipes de l'Agence sociale Saint-Laurent (ASSL) et de la Maison Saint-Laurent (MSL) les intègrent bien dans leur travail. Nous entendons poursuivre en ce sens en 2020-2021.

Nous avons aussi continué à *miser sur nos expertises particulières* en matière d'immigration et d'intervention auprès de membres de minorités linguistiques et ethnoculturelles. En ce sens, nous avons poursuivi la mise en œuvre des activités de notre programme « Intégration Socio-Ethno-Culturelle » s'adressant aux usagers de l'ASSL et de la MSL. Les différentes facettes de ce programme (ex. : soutien aux personnes immigrantes, gestion de la diversité, communication interculturelle et intégration linguistique) fonctionnent très bien. Elles facilitent notamment le travail que les intervenants de la Maison font auprès des personnes référées par la Société John Howard du Québec (SJHQ) et l'Agence des Services frontaliers du Canada (ASFC). Nous continuerons donc à nous appuyer sur celles-ci en 2020-2021.



Des démarches ont été également entreprises afin d'évaluer la possibilité que des personnes à mobilité réduite puissent avoir accès à l'ASSL et à la MSL. Une firme a été contactée à ce sujet. Elle devrait procéder à cette évaluation en 2020-2021.

De plus, nous avons relancé en 2019-2020 notre projet de *développer un solide réseau de services d'appui*. C'est le concept de « L.A.C. » (Liens avec la communauté), développé par le CRC de Joliette, qui nous sert ici de point de référence. L'idée est d'établir des contacts plus personnalisés avec certains organismes afin, au besoin, de faciliter la référence vers ceux-ci tout en leur offrant la possibilité d'utiliser plus facilement nos propres services. En ce sens, notre personnel a sollicité quelques organismes au cours de cette année. En 2020-2021, nous prévoyons augmenter de façon substantielle cet effort, notamment en ce qui a trait à l'accès aux services de psychologues.

En outre, nous avons cherché à *stabiliser notre offre de services professionnels* en tentant de combler nos besoins en personnel régulier et en personnel remplaçant. Dans un contexte marqué par d'importants recrutements dans plusieurs organisations gouvernementales (ex. : DPJ), il s'agit d'un défi qui a nécessité le déploiement de beaucoup d'énergies de notre part. Il est à prévoir qu'on aura encore à y consacrer moult efforts en 2020-2021.

Enfin, nous avons cherché différentes façons de *renforcer notre offre de services professionnels*. Ainsi, nous avons eu l'occasion de diminuer un peu la charge de travail des intervenants de l'ASSL et de la MSL, leur permettant de passer plus de temps de qualité avec leurs usagers respectifs. Nous nous sommes aussi assurés que nos activités de supervision professionnelle et de formation servent à bonifier la qualité de notre travail clinique. Nous entendons poursuivre en ce sens en 2020-2021.

Par ailleurs, nous avons commencé en 2019-2020 à **renforcer notre expertise clinique** face à certains groupes de nos usagers. Afin de *développer des services mieux adaptés aux besoins des personnes contrevenantes autochtones (Premières Nations et Métis)*, nous avons tenu une séance d'information portant sur leur histoire et leur culture. Nous avons également élaboré un recueil de textes portant sur la présence autochtone au Québec, sur les mythes et réalités à l'endroit de ces personnes, sur leurs droits et sur les pistes d'intervention à privilégier avec elles. Outre un travail d'approfondissement de nos connaissances à ce sujet et la dispensation de formations conséquentes, nous verrons en 2020-2021 à l'établissement de contacts avec différents organismes s'occupant des personnes membres des Premières Nations et du peuple métis dans la région de Montréal.

En 2019-2020, nous n'avons pas encore amorcé le travail de *sensibilisation de nos intervenants aux réalités des personnes contrevenantes faisant partie de minorités sexuelles* (ex. : transgenres). Il en est de même des *réalités des personnes contrevenantes âgées*. Ce sont des tâches auxquelles nous comptons exécuter en 2020-2021.

Pour l'année 2019-2020, nous avons prévu d'amorcer une **promotion intensive de nos services (actuels et à venir)**. Malheureusement, la pandémie de Covid-19 est venue contrecarrer la réalisation d'une grande partie de cet objectif de travail. Bien sûr, nous avons été un peu *présents dans les médias*, notamment grâce à la rediffusion par UNIS TV de l'émission « À deux pas de la liberté ». En outre, notre *site internet* est demeuré accessible tout au long de l'année. Par contre, nous n'avons pu produire qu'un seul numéro de notre *bulletin « Justice et Paix »*. Quant à nos *activités de promotion directe* auprès des intervenants correctionnels et des usagers potentiels de nos services, elles ont fait grandement les frais de la pandémie. Alors que nous avons prévu de commencer une grande tournée des établissements de détention et des bureaux de probation et de libération conditionnelle au printemps 2020, il nous a été impossible de le faire entre le début de mars et la mi-septembre, les établissements et les bureaux étant fermés à l'accueil de visiteurs. La pandémie nous a donc fait

perdre ici presque une année de travail. Nous comptons bien nous reprendre en 2020-2021 en misant notamment sur des rencontres ZOOM pour lesquelles nous nous sommes équipées récemment. Nous n'avons pas hésité en 2019-2020 à faire des **investissements conséquents en temps et en argent** afin de favoriser l'atteinte de ce premier objectif stratégique. En effet, il était important pour nous d'amorcer correctement les démarches de changement souhaitées ici. Nous poursuivrons en ce sens en 2020-2021. Dans l'ensemble, nous sommes malgré tout satisfaits ici de l'avancement de notre plan stratégique. Nous comptons poursuivre en ce sens en 2019-2020.

#### **b) Agence sociale Saint-Laurent (ASSL)**

L'**Agence sociale Saint-Laurent (1982)** est un centre communautaire d'intervention en milieu ouvert pour personnes contrevenantes adultes. Elle peut accueillir plus de 300 personnes. Elle vise à favoriser leur réintégration sociale et communautaire. Elle leur offre différents services de soutien et d'encadrement en milieu ouvert : entrevues cliniques, référence vers d'autres ressources, évaluation de milieux, etc.

Pour l'année 2019-2020, nous avons estimé que l'Agence accompagnerait en moyenne 256 personnes contrevenantes par jour : 226 sous juridiction provinciale et 30 sous juridiction fédérale. Dans les faits, l'équipe de l'Agence a supervisé quotidiennement 178,3 personnes sous juridiction provinciale. Nous avons donc été bien en deçà de notre cible de travail au palier provincial, une baisse essentiellement attribuable à la diminution des causes criminelles traitées par les tribunaux dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Du côté de la clientèle fédérale, c'est en moyenne 30,92 personnes sous juridiction fédérale que nous avons supervisées au cours de l'année. Nous avons donc été légèrement au-dessus de notre cible de travail, la COVID-19 affectant moins ces activités. Pour l'année 2020-2021, il est possible que nous ayons à diminuer nos prévisions tant du côté provincial que fédéral.

**Tableau 1 : Profil des usagers de l'Agence suivis au cours de l'année 2019-2020**

Tous ses usagers étaient de **sexe** masculin. La moyenne d'**âge** des 286 personnes répertoriées était de 38 ans.

73,1 % d'entre eux étaient **nés** au Québec. 92 % étaient **citoyens** canadiens.

51 % étaient des **Québécois francophones de souche** et 0,24 % des Québécois anglophones de souche. 67,8 % avaient le français comme **langue maternelle**. 60,8 % avaient le français comme **langue d'usage** et 29 % faisaient usage tant du français que de l'anglais.

39,9 % étaient de **confession** chrétienne et 42,7 % déclaraient n'avoir aucune religion.

98,6 % avaient un **domicile** à Montréal et il s'agissait d'un domicile fixe dans 94,8 % des cas.

Leur principal moyen de **transport** était le transport en commun dans 51,4 % des cas et l'automobile pour 39,2 % d'entre eux.

Leurs **sources de revenus** étaient soit le travail rémunéré (47,6 %), soit l'Aide sociale (27,3 %). 67,1 % n'avaient pas d'**épargnes** et 56,6 % avaient des **dettes**.

48,8 % n'avaient pas complété un **diplôme d'études secondaires**.

52,1 % travaillaient dans un **travail** manuel et 46,1 % dans le domaine des services. 74,1 % **travaillaient sur une base** plutôt régulière à continue.

29,4 % faisaient du **bénévolat**. Comme **loisir** principal, 24,8 % faisaient du sport, 5,9 % regardaient la télévision et 45,8 % avaient une combinaison de loisirs (sports, télévision ou autres).

Au plan social, 60,1 % avaient encore des relations avec leurs deux **parents**. Ils avaient le **statut de célibataire** dans 76,6 % des cas. 38,8 % avaient une **relation conjugale**. 55,2 % avaient au moins un **enfant**.

79 % avaient des **amis** ; 80,4 % avaient des amis ayant une influence positive et 18,5 % avaient des amis ayant une influence négative.

82,9 % se considéraient en bonne **santé physique**. 30,1 % estimaient avoir des **problèmes psychologiques**.

52,4 % déclaraient n'avoir aucune **dépendance**, 40,2 % une dépendance à des psychotropes (alcool et/ou drogues) et 3,1 % une combinaison de dépendances.

40,4 % avaient commis des **délits** contre la personne, 23,2 % des délits contre les biens et 20,3 % des délits en lien avec les stupéfiants.

Leur dernière **sentence** en lien avec leur suivi à l'Agence était en **milieu** ouvert pour 51,7 % d'entre eux, en milieu semi-ouvert pour 7 % et en détention pour 41,3 %.

58,4 % avaient à purger une **sentence d'une durée** de moins de deux ans, 37,4 % d'une durée de 2 à moins de 5 ans et 4,1 % d'une durée de 5 ans jusqu'à perpétuité.

69,9 % faisaient l'objet d'une **mesure** probatoire, 6,3 % d'un emprisonnement avec sursis, 3,1 % d'une permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle provinciale, 12,6 % d'une libération conditionnelle provinciale, 3,8 % d'une libération conditionnelle fédérale, 2,8 % d'une libération d'office et 0 % d'une ordonnance de suivi de longue durée.

Leur nombre moyen de **sentences antérieures** était de 5.

Le **profil de délinquance** de ceux ayant fait l'objet d'une évaluation plus poussée était le suivant : 36,8 % affichaient une dynamique « marginale sporadique », 31,3 % une dynamique « inadéquate régressive », 26,4 % une dynamique « conflictuelle explosive » et 5,6 % une dynamique « structurée autonome ».

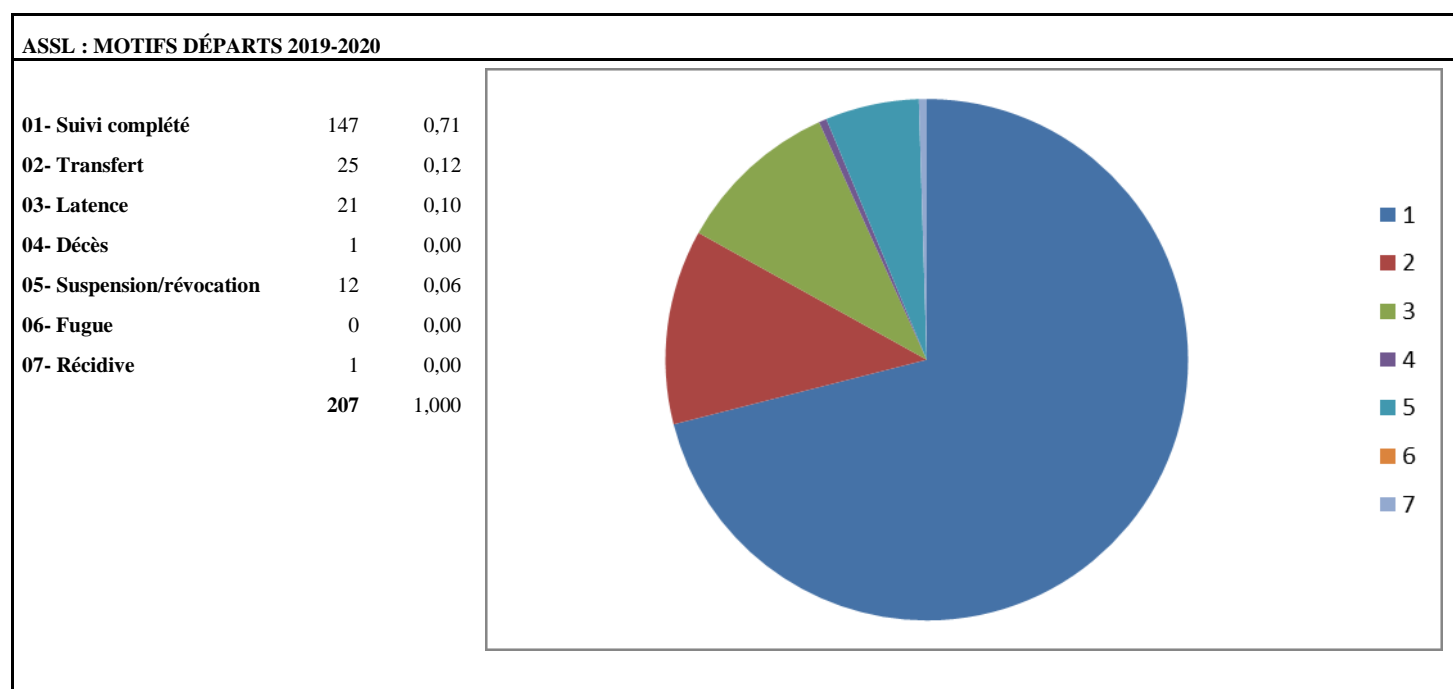
Au début de leur suivi, leur **pronostic** était favorable à 48,2 %, réservé à 32,2 % et sombre à 19,5 %.

La **durée moyenne de leur suivi** à l'Agence était de 393 jours.

81,5 % considéraient que leur **suivi avait contribué à leur cheminement et à l'atteinte de leurs objectifs**. 24,2 % considéraient avoir **cheminé sur l'aspect emploi/études** et 21,9 % **sur l'aspect famille/rerelations sociales**.

76,3 % se **sentait plus autonomes** au terme de leur suivi.

En 2019-2020, l'équipe de l'Agence a accueilli 173 nouveaux clients et elle a assisté au départ de 207 de ceux-ci (cf. graphique ci-contre). S'il y a eu une baisse de références par rapport à l'an dernier, il y a toutefois peu de variations dans les motifs de départ. Pour l'année 2020-2021, nous devrions avoir une situation semblable.



Par ailleurs, nous avons prévu effectuer un total de 360 évaluations communautaires en 2019-2020, soit une moyenne de 30 évaluations par mois. L'équipe de l'Agence a été sollicitée pour effectuer un total de 204 évaluations au cours de l'année, soit une moyenne de 17 évaluations par mois. Nous avons donc été bien deçà de notre cible. Les effets de la COVID-19 se sont fait très clairement sentir ici. Ce sera une situation à suivre de près en 2020-2021.

En 2019-2020, l'équipe de l'Agence a continué à offrir ses services à un grand nombre d'utilisateurs. Elle a aussi poursuivi la cueillette d'informations nous permettant d'évaluer tant la satisfaction de sa clientèle que certains impacts de la mise en œuvre de son programme. Combinée aux réunions qu'elle tient sur une base mensuelle et aux discussions de cas qui y ont lieu, cette cueillette contribue à adapter ses services en fonction de l'évolution des besoins de ses utilisateurs. Enfin, l'équipe n'a pas hésité à **mettre en valeur les services** que l'Agence offre. Elle devrait poursuivre en ce sens en 2020-2021.

Nos relations avec les agents de liaison et les autorités régionales des Services correctionnels du Québec (SCQ) sont très bonnes. De leur côté, nos rapports avec les agents de liaison et les autorités locales du Service correctionnel du Canada (SCC) sont aussi très bons. Dans un cas comme dans l'autre, nous entendons les maintenir en 2020-2021.

Dans l'ensemble, nous sommes très satisfaits de nos réalisations. Par contre, il est clair que la pandémie a affecté ici l'avancement de notre plan stratégique. Nous espérons qu'il en sera autrement en 2019-2020.

### c) Maison Saint-Laurent (MSL)

La **Maison Saint-Laurent (1967)** est une maison de transition. Elle peut recevoir jusqu'à 35 personnes contrevenantes adultes de sexe masculin en probation, en emprisonnement avec sursis, en libération sous conditions ou en dépannage humanitaire. Elle a pour but de faciliter leur réintégration sociocommunautaire.

Elle leur offre l'accès à des services de soutien et d'encadrement en milieu semi-ouvert : hébergement, nourriture, commodités diverses, animation de vie de groupe, entrevues cliniques, références, etc.

Pour 2019-2020, nous avons estimé que le taux d'utilisation moyen de la Maison serait de 31 : 26 résidants de juridiction provinciale, 5 de juridiction fédérale et 2 relevant de la Société John Howard du Québec. Dans les faits, l'équipe de la Maison a supervisé en moyenne 25,81 résidants au cours de l'année. On peut noter une présence moins élevée que prévu d'usagers provinciaux (19,36 résidants). Deux facteurs viennent expliquer cet écart. Le premier a trait à une baisse de la référence d'usagers provinciaux au cours du premier semestre. Le deuxième est lié à la Covid-19 alors que nous avons dû fermer 7 lits pour nous conformer aux exigences de la Santé publique. Pour l'essentiel, ceux-ci étaient destinés à nos usagers de juridiction provinciale. Par ailleurs, la Maison a été plus utilisée que prévu (5,87 résidants) pour des usagers fédéraux. Quant aux usagers relevant de la Société John Howard du Québec, ils ont utilisé 2,16 places. Dans les deux cas, la pandémie n'a pas vraiment affecté la référence vers la Maison. Pour l'année 2020-2021, nous devrions réduire notre cible de travail du côté provincial et augmenter légèrement celle du fédéral et de la Société John Howard du Québec.

Au cours de l'année 2019-2020, nous avons recueilli plusieurs informations concernant le projet pilote que la Maison Saint-Laurent a avec la Société John Howard du Québec. Nous avons également apporté un certain nombre d'ajustements dans l'offre de service de la Maison pour que celle-ci soit plus en phase avec sa mission de favoriser la réhabilitation et la réintégration sociale et communautaire des personnes qu'elle héberge. Ces ajustements semblent satisfaire les parties prenantes à ce projet pilote. Nous pensons qu'en 2020-2021, notre organisme devrait être en mesure de *statuer sur les suites à donner à ce projet*.

Pendant l'année 2019-2020, nous avons fait des représentations auprès des responsables du Réseau correctionnel de Montréal des Services correctionnels du Québec afin que soit *augmentée la référence* vers les maisons de transition, dont la Maison Saint-Laurent, *de personnes contrevenantes ayant une sentence de détention de moins de 6 mois*. Suite à celles-ci, on a pu constater une certaine augmentation de ces références. Cette référence demeurant toutefois aléatoire, nous comptons poursuivre ces représentations en 2020-2021.

Le *programme « Faculté-vie »* s'est poursuivi à la Maison Saint-Laurent. Celui-ci permet à des ex-détenus de l'Établissement de détention de Montréal (ÉDM) de continuer leur suivi avec le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal (CRDM) pendant leur séjour à la Maison Saint-Laurent. Ce programme semble être apprécié par les différentes parties en cause. Par contre, seulement deux personnes en ont bénéficié en 2019-2020. Étant conscients qu'il est sous-utilisé, nous avons prévu d'en faire la promotion au cours de cette année. Malheureusement, la Covid-19 est venue perturber notre échéancier de travail. Nous comptons bien y remédier en 2020-2021 grâce à des rencontres virtuelles de type ZOOM.

Nous avons également poursuivi notre démarche visant à mieux intervenir auprès des personnes faisant appel à des comportements violents fondés sur les émotions. Notre alliance avec le YMCA se poursuit. Toutefois, nous avons déjà noté que peu de référence est faite vers la Maison en lien avec cette offre de service. En ce sens, nous avons aussi prévu d'en faire la promotion au cours de l'année 2019-2020. Nous prévoyons y remédier en 2020-2021 au moyen de rencontres virtuelles de type ZOOM.

**Tableau 2 : Profil des résidents de la Maison en séjour au cours de l'année 2019-2020**

Tous ses usagers étaient de **sexe** masculin. La moyenne d'**âge** des 110 personnes répertoriées était de 40 ans.

80,9 % d'entre eux étaient **nés** au Québec. 96,4 % étaient **citoyens** canadiens.

67,3 % étaient des **Québécois francophones de souche** et 3,6 % des Québécois anglophones de souche. 78,2 % avaient le français comme **langue maternelle**. 62,7 % avaient le français comme **langue d'usage** et 32,7 % faisaient usage tant du français que de l'anglais.

47,3 % étaient de **confession** chrétienne et 40,9 % déclaraient n'avoir aucune religion.

77,3 % avaient un **domicile** à Montréal et il s'agissait d'un domicile fixe dans 63,6 % des cas.

Leur principal moyen de **transport** était le transport en commun dans 72,7 % des cas et l'automobile pour 19,1 % d'entre eux.

Leurs **sources de revenus** étaient soit le travail rémunéré (29,1 %), soit l'Aide sociale (21,8 %) et 37,3 % n'avaient aucun revenu. 77,3 % n'avaient pas d'**épargnes** et 69,1 % avaient des **dettes**.

57,2 % n'avaient pas complété un **diplôme d'études secondaires**.

60,9 % travaillaient dans un **travail** manuel et 31,8 % dans le domaine des services. 72,7 % **travaillaient sur une base** plutôt régulière à continue.

21,8 % faisaient du **bénévolat**. Comme **loisir** principal, 30,9 % faisaient du sport, 3,6 % regardaient la télévision et 39,1 % avaient une combinaison de loisirs (sports, télévision ou autres).

Au plan social, 55,5 % avaient encore des relations avec leurs deux **parents**. Ils avaient le statut de **célibataire** dans 79,1 % des cas. 40 % avaient une **relation conjugale**. 50,9 % avaient au moins un **enfant**.

73,6 % avaient des **amis**, 78,2 % avaient des amis ayant une influence positive et 8,2 % avaient des amis ayant une influence négative.

79,1 % se considéraient en bonne **santé physique**. 31,8 % estimaient avoir des **problèmes psychologiques**.

50,9 % déclaraient n'avoir aucune **dépendance**, 41,8 % une dépendance à des psychotropes (alcool et/ou drogues) et 0,9 % une combinaison de dépendances.

29,1 % avaient commis des **délits** contre la personne, 34,5 % des délits contre les biens et 22,7 % des délits en lien avec les stupéfiants.

Leur dernière **sentence** en lien avec leur séjour à la Maison était en **milieu** ouvert pour 2,7 % d'entre eux, en milieu semi-ouvert pour 0,9 % et en détention pour 96,4 %.

54,5 % avaient à purger une **sentence d'une durée** de moins de deux ans, 34,5 % d'une durée de 2 à moins de 5 ans et 11 % d'une durée de 5 ans jusqu'à perpétuité.

1 % faisaient l'objet d'une **mesure** probatoire, 0 % d'un emprisonnement avec sursis, 10,9 % d'une permission de sortir provinciale, 17,3 % d'une permission de sortir préparatoire à la libération conditionnelle provinciale, 30,9 % d'une libération conditionnelle provinciale, 0 % d'une permission de sortir fédérale, 0 % d'une semi-liberté, 1,8 % d'une libération conditionnelle fédérale, 37,3 % d'une libération d'office et 0,9 % d'une ordonnance de suivi de longue durée.

Leur nombre moyen de **sentences antérieures** était de 8,64.

Le **profil de délinquance** de ceux ayant fait l'objet d'une évaluation plus poussée était le suivant : 57,4 % affichaient une dynamique « marginale sporadique », 21,3 % une dynamique « inadéquate régressive », 14,9 % une dynamique « conflictuelle explosive » et 6,4 % une dynamique « structurée autonome ».

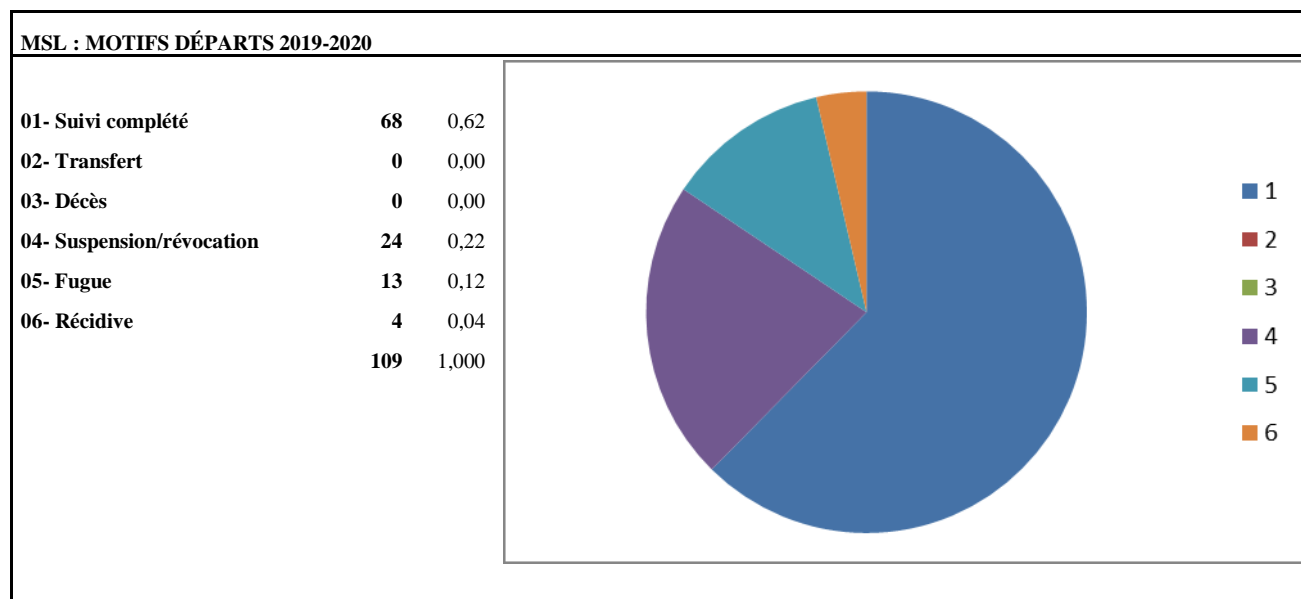
Au début de leur séjour, leur **pronostic** était favorable à 44,2 %, réservé à 31,1 % et sombre à 26,7 %.

La **durée moyenne de leur séjour** à la Maison était de 90 jours.

84,8 % considéraient que leur **suivi avait contribué à leur cheminement et à l'atteinte de leurs objectifs**. Les aspects sur lesquels ils disaient avoir le **plus évolué** : 25 % emploi/études, 10 % famille et relations sociales, 40 % problèmes personnels et 25 % autres.

83 % se **sentaient plus autonomes** au terme de leur séjour.

Au cours de l'année 2019-2020, 168 candidatures ont été soumises à la Maison. De ce nombre, 134 (80 %) ont été acceptées et 34 (20 %) ont été refusées. L'équipe de la Maison a accueilli 110 nouveaux résidents qui y ont séjourné en moyenne 90 jours. Par ailleurs, elle a assisté au départ de 109 résidents (cf. graphique ci-contre). Par rapport à l'an dernier, nous notons une proportion un peu moindre de suivis complétés (62% vs 69%) et un peu plus de fugues et de récidives. Pour l'année 2020-2021, nous devrions notamment chercher à augmenter le nombre de suivis complétés.



En 2019-2020, l'équipe de la Maison a donc offert ses services à plusieurs résidents. À l'instar de celle de l'Agence, elle a aussi poursuivi la cueillette d'informations nous permettant d'évaluer tant la satisfaction de sa clientèle que certains impacts de la mise en œuvre de son programme. Combinée aux réunions qu'elle tient sur une base hebdomadaire et aux discussions de cas qui y ont lieu, cette cueillette contribue à adapter ses services en fonction de l'évolution des besoins de ses usagers. Enfin, l'équipe n'a pas hésité à **mettre en valeur les services** que la Maison offre. Elle devrait poursuivre en ce sens en 2020-2021.

La qualité de nos relations avec nos agents de liaison est très bonne. Les rapports avec les autorités des SCQ et du SCC sont aussi très bons. Nous souhaitons poursuivre dans la même direction pour l'année 2020-2021.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits ici de nos réalisations. Par contre, la pandémie a grandement affecté l'avancement de cette portion de notre plan stratégique. Nous espérons qu'il en sera autrement en 2019-2020.

#### **d) Travaux communautaires/compensatoires (TC)**

Le programme **Travaux communautaire et compensatoire (1993)** permet à un certain nombre de personnes contrevenantes de réparer un tort qu'elles ont causé par l'exécution de travaux d'utilité au sein de notre organisme. Il leur offre la possibilité d'être accueillis, supportés et encadrés, et ce, pendant toute la durée de leur stage.

Nous avons accueilli dans ce programme 2 personnes en travaux compensatoires au cours de la dernière année. Il faut dire que la Covid-19 a beaucoup diminué notre capacité à en recevoir, nous contraignant à suspendre leur intégration. La contribution totale de ces personnes ne correspond donc qu'à environ 200 heures de travail cette année. Il est à noter qu'elles ont exécuté leurs travaux avec succès. Rappelons que ceux-ci visent surtout à soutenir le travail de notre préposé à l'entretien.

Comme par le passé, la qualité de nos relations avec notre référent en travaux compensatoires, le YMCA Centre-ville, est très bonne. Nous entendons préserver celle-ci en 2020-2021.

Dans l'ensemble, nous sommes ici satisfaits de notre contribution. En 2020-2021, nous entendons poursuivre en ce sens en espérant que la Covid-19 ne nuira pas trop à nos efforts.

#### **e) Action volontaire Saint-Laurent (AVSL)**

Le programme **Action volontaire Saint-Laurent (1988)** a pour but de fournir aux personnes contrevenantes adultes et à leurs proches des possibilités d'établir des liens significatifs avec des aidants naturels. Il leur offre des services d'écoute, d'accompagnement, d'organisation d'activités de loisirs et d'animation de discussions de groupe. Ses activités se déroulent dans la communauté, à l'Agence sociale Saint-Laurent et à la Maison Saint-Laurent.

Un client de l'Agence sociale Saint-Laurent a été accompagné en 2019-2020 par un bénévole d'Action volontaire Saint-Laurent pour résoudre un problème concret. Jusqu'en mars 2020, des bénévoles d'Action volontaire Saint-Laurent ont été présents à la Maison Saint-Laurent les lundis, mardis ou mercredis en soirée. La pandémie de COVID-19 nous a cependant contraints à suspendre ce service. Dans l'ensemble, ce sont néanmoins plus de 150 heures de bénévolat qui ont été effectuées cette année par les trois aidants naturels engagés dans ce programme. Il est important de noter que leurs services ont été très appréciés par nos usagers.

Afin d'**accroître l'impact de leur contribution**, nous avons cherché à diversifier la composition de notre groupe de bénévoles actifs à Action volontaire Saint-Laurent. Il s'agit ici de pouvoir *compter notamment sur des bénévoles autres que des étudiants* afin qu'ils soient encore plus représentatifs de la population. La Covid-19 est toutefois venue contrecarrer nos plans. Il faudra donc s'y remettre au terme de la pandémie.

Par ailleurs, nos relations avec nos référents sont bonnes. On parle ici du Centre d'action bénévole de Montréal, du Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, de l'École de criminologie de l'Université de Montréal et des CÉGEPS Ahuntsic et Maisonneuve.

Si nous sommes satisfaits des résultats obtenus dans ce programme avant l'arrivée de la pandémie, il est clair que cette dernière est venue en altérer le succès. C'est pourquoi sa relance sera notre principal défi en 2020-2021. Toutefois, elle ne pourra se faire que lorsque les restrictions associées à la Covid-19 seront levées.

#### **f) Autres services de nature clinique**

En ce qui concerne le **développement de nouveaux services**, nous avons travaillé en 2019-2020 à la réalisation de la première phase de la mise sur pied d'un *Centre de prévention et de traitement des comportements frauduleux*. Celle-ci a pour objectif de mettre en œuvre un *programme de traitement* s'adressant spécifiquement à des personnes contrevenantes qui commettent ce genre de délits. Tout d'abord, nous avons produit une recension d'écrits nous permettant de mieux comprendre cette problématique. Nous avons également fait une synthèse de travaux proposant des pistes d'intervention pertinentes à ce sujet. Par la suite, nous avons élaboré une trame générale de l'intervention que nous entendons mener auprès de cette clientèle. Nous avons fait de même concernant des ateliers qui nous permettront d'approfondir cinq thématiques adaptées à leur problématique. Soulignons que nous sommes accompagnés dans cette démarche par une chargée de cours à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Mme Nathalie Malouf. Nous devrions commencer la mise en œuvre de ce service en 2020-2021.

En 2019-2020, nous avons prévu de faire une étude concernant la possibilité d'offrir en externe un programme d'ateliers aux *personnes contrevenantes ayant à purger une peine intermittente* dans les centres de détention relevant des SCQ. Malheureusement, la pandémie nous a contraints de repousser celle-ci à 2020-2021. Il en



va de même de notre projet visant à évaluer la pertinence et la faisabilité d'un *programme d'appartements supervisés* pour des usagers des SCQ.

Dans l'ensemble, nous sommes tout de même satisfaits de l'évolution de nos travaux. Des étapes importantes ont été franchies dans la réalisation de notre premier projet ce qui augure bien pour la suite des choses. Pour les deux autres, nous espérons que la pandémie ne nous empêchera pas de réaliser en 2020-2021 les études prévues à leur sujet.

## **B) Au service de la société**

### **1- Objectif stratégique spécifique**

Comme souligné auparavant, notre expertise en matière de réhabilitation et de réintégration sociocommunautaire des personnes contrevenantes est reconnue depuis longtemps. Toutefois, nos services cliniques ne sont pas pleinement utilisés. Pour nous assurer qu'on utilise au maximum et au mieux ceux-ci, nous verrons ici à créer un environnement qui y soit favorable, notamment en faisant la promotion des solutions de rechange à l'incarcération.

### **2- Intervention sociopolitique**

Notre programme **Intervention sociopolitique (1980)** vise à modifier les mentalités, les pratiques et les structures sociales afin de réduire l'incidence de la délinquance dans notre société. Il offre différents services de promotion et d'éducation sociales : présences dans les médias, conférences, présentations de mémoires, représentations, projets de démonstration, etc.

**Notre message repose des assises solides.** Il s'appuie sur deux documents : « Réflexions et orientations sociopolitiques » et « Action sociopolitique ». Ceux-ci nous permettent de rejoindre et d'éclairer plus facilement nos différents publics cibles. Nous prévoyons continuer à nous en inspirer au cours de l'année 2020-2021.

Des interventions s'adressant au **grand public** ont été réalisées via différents canaux de communication en 2019-2020. Notre site internet a été tenu à jour. Nous avons relancé notre bulletin « Justice et paix ». Tournée à la Maison Saint-Laurent au cours de 2018-2019, la série télévisée « À deux pas de la liberté » a été rediffusée sur les ondes de la chaîne UNIS TV. Nous comptons continuer à nous appuyer sur ces moyens de communication en 2020-2021.

Au nom de notre organisme ou comme porte-parole de notre association, l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ), nous avons participé à quelques entrevues avec la presse écrite, la radio ou la télévision portant sur différents sujets liés à la justice criminelle. Celles-ci nous ont permis de passer quelques messages à la population, dont notamment l'importance de miser sur les solutions de rechange à l'incarcération. En 2020-2021, nous envisageons d'intensifier notre action à ce sujet.

Diverses initiatives ont été menées afin de **sensibiliser les membres de notre communauté** à des enjeux touchant nos activités. Ainsi, des citoyens et des intervenants de Montréal-Nord ont assisté en février 2020 à une conférence donnée par Mme Danièle Saint-Laurent, intervenante au Service correctionnel du Canada, qui portait sur la réalité des personnes autochtones au Québec et au Canada et les défis liés à leur intégration sociale et communautaire. Les participants à cette conférence ont beaucoup apprécié celle-ci. En 2020-2021, nous comptons mettre en place d'autres activités qui nous permettront de bonifier notre action en la matière.

Par ailleurs, nous avons continué à participer aux travaux du Comité politique de l'ASRSQ. Cela lui a fourni différents arguments visant à **sensibiliser et à mobiliser des politiciens et de hauts fonctionnaires** des gouvernements du Canada et du Québec à l'importance des solutions de rechange à l'incarcération. Ainsi, il s'est penché sur les questions des sentences de détention intermittentes et des courtes sentences de détention. Dans ce dernier cas, il a d'ailleurs commencé la rédaction d'un document de travail. En 2020-2021, nous comptons bien continuer à alimenter la réflexion de ce comité en lui proposant de sensibiliser les SCQ à l'importance que leurs usagers vivant en milieu ouvert ou semi-ouvert puissent avoir accès gratuitement à des services psychologiques. Non seulement cela pourra réduire les risques de récidive de leur part, mais aussi favoriser une plus grande utilisation des solutions de rechange à l'incarcération par le système de justice criminelle.

On doit également noter que l'ASRSQ a fait différentes interventions s'adressant aux autorités gouvernementales. Se situant en amont de nos activités, ces interventions ont eu généralement pour effet de faciliter notre travail. Du côté canadien, l'ASRSQ est intervenue sur : 1- la place du secteur communautaire dans le processus de remise en liberté ; 2- les réformes menées dans le champ correctionnel par le gouvernement fédéral ; 3- le financement des services offerts. Du côté québécois, elle a interpellé les autorités correctionnelles sur : 1- les rapports entre les SCQ et le secteur communautaire ; 2- la qualité de l'intervention correctionnelle ; 3- le financement des services offerts. Nous l'en remercions sincèrement. Notons qu'il s'agit de sujets qui devraient être encore d'actualité en 2020-2021.

Avant de terminer cette section de notre rapport, il faut souligner la contribution exceptionnelle de la coordonnatrice clinique de l'ASSL, Mme Karine Roby, aux activités de l'ASRSQ. En effet, elle y est non seulement responsable du Comité provincial, mais elle a également participé à un comité de travail des SCQ portant sur la prise en charge et le suivi dans la communauté des personnes contrevenantes sous leur juridiction. Ces contributions sont grandement appréciées par notre association.

Malgré le ralentissement causé par la pandémie, nos activités de nature sociopolitique ont donc pu se poursuivre. Nous espérons qu'elles pourront reprendre leur vitesse de croisière en 2020-2021.

## **C) Au service des membres de notre communauté**

### **1- Objectif stratégique spécifique**

La direction générale actuelle de notre organisme a indiqué son intention de prendre sa retraite le 30 septembre 2021. Ce départ annoncé implique que notre organisation prenne les moyens nécessaires pour s'assurer de la transition la plus harmonieuse possible vers une nouvelle direction générale. Pour réaliser cette orientation stratégique, nous devons moduler notre action dans les communautés de Montréal et de Montréal-Nord. »

### **2- Intervention communautaire**

Notre programme **Intervention communautaire (1985)** a pour objectif de mobiliser les forces vives de notre communauté dans la prise en charge responsable de la délinquance qui y a cours. Il propose différentes activités d'animation et d'organisation communautaires : sessions d'information, organisation de manifestations de solidarité, création ou participation à des comités de travail ou des tables de concertation, administration conjointe de projets, implantation de nouveaux services, présence dans des lieux de décision, etc.

Montréal-Nord est notre port d'attache depuis 1980. C'est une communauté qui fait partie de la Ville de Montréal que nous connaissons très bien et dont nous nous sentons fortement solidaires. Comme toutes les communautés, elle fait face à des problèmes de délinquance. Un certain sentiment d'insécurité y existe depuis

plusieurs années, sentiment en partie lié à la présence de groupes criminalisés (ex. : gangs). Contrairement à ce que plusieurs pensent, le volume de délinquance et le taux de délinquance par 100,000 habitants enregistrés à Montréal-Nord sont en baisse. Par contre, ces baisses sont un peu moindres que celles notées sur l'ensemble de l'île de Montréal ce qui évoque la persistance de malaises sociaux. C'est notamment le cas en matière de délits contre la personne, où Montréal-Nord continue à avoir un taux de délinquance plus élevé que la moyenne montréalaise. Ici, ce sont surtout les délits associés à la violence conjugale et non au phénomène des gangs qui expliquent cette situation. Par ailleurs, le nombre de délits qui ne sont pas enregistrés officiellement (« chiffre noir de la délinquance ») y est probablement plus élevé qu'ailleurs sur l'île, surtout dans le « secteur nord-est », un quartier qui est considéré comme étant le plus sensible de la communauté. En effet, plusieurs citoyens qui y vivent ne croient pas au système de justice criminelle ou craignent tout simplement d'être victimes de représailles de la part de groupes criminalisés s'ils dénoncent des actes de délinquance.

Durant plusieurs années, nous avons assumé le rôle de mandataire de Tandem Paix et Sécurité Montréal-Nord (TPSMN). Malheureusement, les activités de TPSMN sont suspendues depuis la fin mars 2015. Pourtant, les besoins pour ce type de services sont toujours présents à Montréal-Nord. Pour l'année 2019-2020, nous avons donc prévu de relancer la Ville de Montréal et l'Arrondissement de Montréal-Nord afin que **TPSMN puisse reprendre ses activités**. Malheureusement, la pandémie est venue mettre un frein à nos ambitions. Il s'agit donc d'un dossier qui sera à relancer en 2020-2021.

Par ailleurs, nous avons continué de participer aux activités d'un certain nombre de **lieux de concertation actifs à Montréal-Nord**. À cet égard, nous avons fait le choix de concentrer nos énergies dans deux des lieux de concertation les plus névralgiques en matière de prévention de la délinquance à Montréal-Nord. Nous parlons ici de la Table de quartier de Montréal-Nord et de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord. Dans les deux cas, cela s'est par une participation de notre directeur général aux réunions régulières et aux assemblées générales de leurs membres. Il en a alors profité pour offrir des conseils concernant la gouvernance de ces tables de concertation, ayant été par le passé membre du Conseil d'administration et président de celles-ci. Au cours de cette année, notre directeur général s'est aussi surtout intéressé à la mise en œuvre du Plan de développement social de Montréal-Nord, du projet Priorité jeunesse et du processus de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) du quartier Nord-est de Montréal-Nord. Il a aussi participé aux différentes activités entourant l'élaboration du prochain Plan de développement social de Montréal-Nord. On peut s'attendre à ce qu'il poursuive en ce sens au cours de l'année 2020-2021.

En 2019-2020, nous avons prévu de **prendre position** sur différents sujets liés au développement social de même qu'à la paix et la sécurité publiques à Montréal et à Montréal-Nord. Malheureusement, cela n'a pas été possible à cause de la pandémie. Nous comptons bien nous reprendre en 2020-2021.

Si on peut dire que nos activités dans le créneau de **l'intervention communautaire** sont moins substantielles que par le passé, elles n'en ont pas perdu leur pertinence stratégique. Grâce aux investissements énergiques que notre organisme a faits par le passé, la Table de quartier de Montréal-Nord a réussi à prendre son envol. Elle est maintenant une organisation qui prend part activement au développement social de notre communauté d'appartenance. C'est très encourageant pour la suite des choses. Tout cela a donné beaucoup de crédibilité à notre organisme au sein de la communauté nord-montréalaise. En effet, les gens nous perçoivent comme étant un acteur important dans la prévention tant de la délinquance que d'autres problèmes sociaux. En 2020-2021, nous entendons continuer à agir en ce sens, tout en laissant encore plus de place aux leaderships émergeant dans le milieu.

## **D) Au service des intervenants**

### **1- Objectif stratégique spécifique**

La direction générale actuelle de notre organisme a indiqué son intention de prendre sa retraite le 30 septembre 2021. Ce départ annoncé implique que notre organisation prenne les moyens nécessaires pour s'assurer de la transition la plus harmonieuse possible vers une nouvelle direction générale. Pour réaliser cette orientation stratégique, nous verrons ici à offrir un soutien de base aux activités de formation que nous dispensons.

### **2- Formations**

Nos activités de **Formation (2006)** visent à modifier les mentalités et les pratiques sociales afin de réduire l'incidence de la délinquance dans notre société. Elles offrent des opportunités aux intervenants de se familiariser avec des problématiques particulières et d'adopter des façons originales d'y faire face. Pour le moment, c'est le phénomène des gangs qui a été surtout au cœur de notre action.

En 2019-2020, nous avons continué à offrir un minimum de soutien aux activités de formation que nous pouvons dispenser. Ainsi, nous avons continué à faire la publicité du Programme québécois de formation sur la prévention du phénomène des gangs où nous offrons une formation sur le **phénomène des gangs en général** et une autre sur le **rôle des filles au sein des gangs**. Par contre, aucune personne ne nous en fait la demande. Comme nous l'avons déjà noté dans les années antérieures, il semble que le besoin pour ce type de formation soit bien moindre que par le passé. Néanmoins, nous comptons demeurer disponibles à offrir celles-ci en 2020-2021 si on nous en exprime le besoin.

**Dans l'ensemble**, nous estimons que nous avons atteint ce très modeste objectif stratégique.

## **E) Au service de notre organisation**

### **1- Objectifs stratégiques spécifiques**

Notre expertise en matière de réhabilitation et de réintégration sociocommunautaire des personnes contrevenantes est reconnue depuis longtemps. Toutefois, nos services cliniques ne sont pas pleinement utilisés. Pour réaliser cette orientation stratégique, nous verrons ici à ajuster les fondements de notre organisation.

Par ailleurs, la direction générale actuelle de notre organisme a indiqué son intention de prendre sa retraite le 30 septembre 2021. Ce départ annoncé implique que notre organisation prenne les moyens nécessaires pour s'assurer de la transition la plus harmonieuse possible vers une nouvelle direction générale. Pour réaliser cette orientation stratégique, nous verrons ici à la sélection puis à l'intégration d'une nouvelle direction générale et à favoriser le rapprochement du Conseil d'administration avec le personnel et les usagers de la corporation.

### **2- Services**

#### **a) Soutien administratif**

Nos **Services de soutien administratif (1965)** concernent tous les aspects de la gestion d'un organisme comme le nôtre : promotion, ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières, activités d'intervention, recherche & développement, relations publiques, processus de gestion, etc.

En 2019-2020, nous avons continué à **positionner clairement la nature des activités de notre corporation**. On nous perçoit comme étant à la fois un centre de réhabilitation des personnes contrevenantes adultes et un centre de prévention de la délinquance. La congruence entre notre discours et notre action y est pour beaucoup. En 2020-2021, nous entendons poursuivre dans cette voie.

Nous avons aussi continué à **mettre en valeur notre corporation et ses activités**. Nous cherchons ainsi à faire reconnaître celle-ci pour la qualité de son travail. En ce sens, nous n'avons pas hésité à être présents « pour les bonnes raisons » dans les médias et à reprendre la publication de notre bulletin « Justice et paix ». De plus, la rediffusion sur UNIS TV de la série documentaire « À deux pas de la liberté » a continué de mettre en relief tout le travail que les résidants et le personnel font à la Maison Saint-Laurent années. On comprend donc notre intérêt à poursuivre en 2020-2021 la mise en valeur de notre corporation et de ses activités.

En 2019-2020, les membres de notre Conseil d'administration (CA) ont contribué au **développement de notre vie associative**. En ce sens, ils ont cherché à élargir le cercle des « amis de la corporation ». De plus, une conférence portant sur la réalité des personnes autochtones au Québec et au Canada a été présentée par Mme Danièle Saint-Laurent, intervenante au Service correctionnel du Canada, avant le début de notre dernière Assemblée générale annuelle. Quelques personnes du milieu y ont assisté et ont manifesté leur intérêt pour notre organisme. En 2020-2021, les membres de notre CA continueront à se préoccuper de cet enjeu.

Notre Conseil d'administration a adopté un plan d'action annuel et s'est réuni à six reprises. Il a veillé à doter notre corporation d'une vision à long terme. Il a également procédé à une légère modification à notre mission. Il est aussi en voie de préciser nos valeurs phares en s'assurant notamment de la participation de notre personnel dans ce processus. Il a adopté et fait le suivi de notre nouveau plan stratégique (2019-2024). Il s'est doté d'un nouveau modèle d'évaluation de la direction générale et a procédé à l'évaluation de celle-ci. Il a commencé à réfléchir sur les modalités de succession à la direction générale actuelle. En ce sens, il a mis sur pied un comité qui a pour mandat d'établir le processus de recrutement de la personne qui assurera cette fonction ; il entend travailler en relation avec la direction actuelle et le personnel afin d'assurer l'intégration de la nouvelle direction générale tant au sein de la Corporation qu'auprès des partenaires de la communauté. En outre, il a cherché à développer des liens avec le personnel, sans s'ingérer dans le travail de la direction générale. Il continue aussi de réfléchir sur les façons de faire qui lui permettraient de développer des liens avec les usagers de la corporation, sans s'ingérer dans le travail des intervenants. Il a enfin poursuivi son engagement dans la réalisation de notre activité-bénéfice. Dans l'ensemble, il s'est assuré de la bonne marche de la corporation. Il entend poursuivre dans cette voie en 2020-2021.

Le Comité de direction s'est réuni sur une base régulière. Il continue à y régner un très bon climat de travail. Forts de leur expérience commune de plus de 20 ans, ses membres réussissent à trouver ensemble des solutions adaptées aux divers problèmes qui surviennent. En 2020-2021, nous entendons veiller à perpétuer la très bonne chimie qui existe entre eux.

Afin d'**assurer la rétention des membres de notre personnel** en 2019-2020, nous avons invité ceux-ci à participer à la mise en œuvre de notre Plan stratégique 2019-2024. Nous avons aussi favorisé le développement d'une synergie intéressante entre eux. Nous avons également cherché à réduire leur charge de travail afin qu'ils passent plus de temps de qualité avec leurs usagers. Nous avons aussi cherché à ce que la supervision professionnelle et la formation servent à bonifier la qualité de leur travail. Nous avons veillé à ce que leurs compétences professionnelles soient davantage reconnues. Nous avons enfin cherché à ce que nos besoins en personnel régulier et en remplaçants soient comblés. Tout cela fait en sorte que le climat de travail est bon au sein de notre organisme. En 2020-2021, nous entendons poursuivre en ce sens.

Au cours de l'année 2019-2020, nous avons fait l'acquisition de plusieurs **équipements informatiques** afin de faciliter notre travail tant au bureau que dans le cadre d'une forme de télétravail. En ce qui concerne nos logiciels, nous avons effectué sans encombre le passage de la suite Office 2007 à la suite Office 2019. Il en va

de même d'Antidote 8 à Antidote 10 (version bilingue), améliorant ainsi la qualité de nos productions écrites. Nous avons également mis en place une seconde ligne WIFI sécurisée afin de permettre aux résidents de la Maison Saint-Laurent d'avoir accès à internet via leurs cellulaires ou leurs tablettes électroniques. Dans le contexte de la Covid-19, cela a été très apprécié par ceux-ci. D'ailleurs, s'il y a une chose de positive liée à la pandémie de Covid-19, c'est que celle-ci nous a contraints à faire une importante mise à jour de notre système informatique. Nous entendons ici rester à la page en 2020-2021.

Au cours de l'année 2019-2020, nous avons cherché à **améliorer nos ressources matérielles**. Cela nous a conduits à procéder à plusieurs travaux (ex. : installation de nouveaux revêtements de plancher dans les espaces communs de la Maison) et à l'achat d'un certain nombre d'équipements (ex. : système téléphonique, échangeur d'air au sous-sol). D'autres travaux (ex. : changement des comptoirs et armoires dans les salons-cuisinettes de nos logements) et achats (ex. : tables de cuisine de nos logements) sont en vue pour 2019-2020.

Il importe aussi de noter que nous avons mis en place un « Comité vert ». Celui-ci entend contribuer à la réduction de notre empreinte environnementale. Il devrait donc influencer nos opérations en 2020-2021.

Au plan de la gestion des ressources financières, quelques faits sont à souligner. Il faut tout d'abord noter que nous avons eu des revenus de l'ordre de 1,724,644 \$ et des dépenses s'élevant à 1,636,374 \$ en 2019-2020. Malgré la pandémie, nous avons donc bouclé notre année financière avec un surplus de l'ordre de 88,290 \$. Il est aussi à noter que près de 97 % de nos revenus provenaient de différents programmes gouvernementaux (70,6 % provinciaux et 26,4 % fédéraux) alors que 83,4 % de nos dépenses ont été affectées à notre masse salariale. Par ailleurs, notre seizième « Dégustation de grands vins », sous la présidence d'honneur de Mme Christine Black, Mairesse de l'Arrondissement Montréal-Nord, a été un grand succès. Elle s'est soldée par un bénéfice net d'environ 7,000 \$.

Malgré la pandémie, nous avons eu l'opportunité d'**améliorer notre situation financière** en 2019-2020. Il faut dire que l'appui financier qui nous a été offert par les Services correctionnels du Québec et, dans une moindre mesure, par le Service correctionnel du Canada y a été pour beaucoup. Nous entendons poursuivre en ce sens en 2020-2021.

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de l'évolution de nos opérations de nature administrative au cours de l'année 2019-2020. Nous chercherons encore à les améliorer en 2020-2021.

## **b) Soutien au bénévolat**

Nos **Services de soutien au bénévolat (1988)** s'adressent à l'ensemble des bénévoles qui agissent au sein de la corporation. Ils ont pour objectif de leur assurer tous les services nécessaires à une participation pleine et entière de leur part à la réalisation de notre mission : support et accompagnement, soutien administratif, etc.

En début d'année 2019-2020, nos activités de recrutement, de sélection, de formation et d'intégration de bénévoles se sont poursuivies. En cours d'année, trois bénévoles ont participé à nos activités. Ce sont surtout des étudiants. Nous avons aussi tenu une activité reconnaissance visant à souligner leur contribution. Malheureusement, la pandémie de Covid-19 nous a contraints en mars 2020 à suspendre l'ensemble de ce programme. La présence permanente d'une personne à la coordination de notre équipe de bénévoles devrait en faciliter la relance lorsque la pandémie de Covid-19 sera terminée.

Malgré la pandémie, nous sommes satisfaits du travail effectué ici. Nous entendons reprendre celui-ci en 2020-2021, et ce, dès que la fin de la pandémie nous le permettra.

## **CONCLUSION**

L'année 2020-2021 constituait la première année de mise en œuvre de notre plan stratégique (2019-2024). Grâce aux opportunités qui s'offraient à lui et malgré les contraintes auquel il a dû faire face, notre organisme a commencé à réaliser quelques-uns de ses objectifs de travail. Certes, il a avancé moins vite qu'il ne l'aurait souhaité, le contexte de la pandémie de la Covid-19 ne lui facilitant pas les choses, mais il a tout de même progressé. Ce faisant, il a démontré une fois de plus tant sa capacité de s'adapter à un monde en changement que son aptitude à se démarquer positivement. Nous sommes convaincus qu'il pourra rattraper rapidement le temps perdu lorsque cette pandémie sera derrière nous.

## L'ÉQUIPE

<b>Conseil d'administration</b>	Présidente	France Filiatrault
	Vice-président	Jacques St-Germain
	Secrétaire	Marie Riverin
	Trésorier	Pierre Forget
	Administrateurs	André Beauchamp, Daniel Lamoureux et Marion Vacheret
<b>Direction</b>	Directeur général	François Bérard
	Coordonnatrice clinique	Josée Meilleur et Karine Roby
<b>Intervenants</b>	Intervenants communautaires titulaires	Mehdi Ammour, Marie-Ève Bergeron, Valérie Boucher, Nancy Chevalier, Éliane Dagher, Dominique Dickey, Isabelle Duquette, Maude Fortier, Manel Gherbi, Zoé Jeannin, Efrosini Marakakis et Julie Simonneau
	Intervenants communautaires	Amir Farahani, Nadine Ben Salem, Sandrine Brosseau, Arianne Demers, Isabelle Duquette, Maude Fortier, Maude Lampron, Sabrina Laplante, Tania Patry-Gagnon, Mélanie Shaw, Julie Simonneau, Sasha Snopek et Marie-Pier Thérien
	Intervenants communautaires remplaçants	Mathilde Aumont-Légaré, Marie-Ève Bergeron, Maude Charlebois, Arianne Demers, Isabelle Duquette, Amir Farahani, Maude Fortier, Andrea Gaizler, Sabrina Laplante, Jenilee-Sara Napoléon, Sonia Ouimet, Christina Rea, Claudia Rémillard-Hogue, Pierre Samson, Mélanie Shaw, Marie-Pier Thérien et Alexandra Vincent
	Stagiaires	Audrey-Anne Chalifoux-Chrétien, Ariane Gervais
	Tandem Paix et Sécurité Montréal-Nord	François Bérard
	Formation gangs	Danièle Lori
<b>Soutien</b>	Adjointe administrative	Sonia Grauss
	Cuisinière	Theresa Garcia, Rahima Saidi
	Préposé à l'entretien	Jacques Léger, Alain Thériault
<b>Bénévoles</b>	Aidants naturels	Marie-Ève Laframboise, Alexandra Langlois et Rachel Princivil



## LISTE DES SIGLES

ASSL : Agence sociale Saint-Laurent

ASRSQ : Association des services de réhabilitation sociale du Québec

AVSL : Action volontaire Saint-Laurent

CCC : Centre correctionnel communautaire

CHC : Centre d'hébergement communautaire

CLCC : Commission des libérations conditionnelles du Canada

CQLC : Commission québécoise des libérations conditionnelles

CRC : Centre résidentiel communautaire

CIUSSS-NIM : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal

ÉDM : Établissement de détention de Montréal (prison de Bordeaux)

MSL : Maison Saint-Laurent

PDQ : Poste de quartier (Service de police de la Ville de Montréal)

RUI : Revitalisation urbaine intégrée

SCC : Service correctionnel du Canada

SCQ : Services correctionnels du Québec

SPVM : Service de police de la Ville de Montréal

TCC : Travaux communautaires et compensatoires

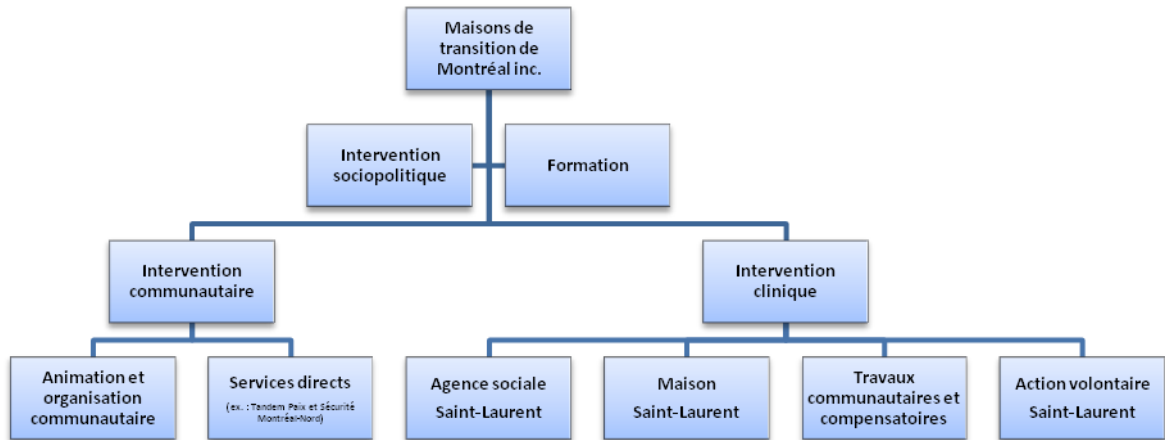
TCJMN : Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord

TPSMN : Tandem Paix et Sécurité Montréal-Nord

TPSU : Table Paix et Sécurité urbaine

TQMN : Table de quartier de Montréal-Nord

**MAISONS DE TRANSITION DE MONTRÉAL INC.:**  
**STRUCTURE DES PROGRAMMES (2019-2020)**



## MAISONS DE TRANSITION DE MONTRÉAL INC. : ORGANIGRAMME (2019-2020)

